

Cyclisme/Championnat national 2015

Défection des cyclistes marigovéens



Maurice Nazaire Embinga, président de la Fégacy (à gauche) : " Les sélectionnés vont se rendre en mise au vert en Espagne, si Dieu le veut".



Geoffroy Ngandamba (extrême gauche) et Glenn Moulengui (2e de la droite vers la gauche) seront les attractions de la compétition.

Photo : James Angelo LOUNDOU

Photo : Prosper-Sax NZE-BEKALE

MM
Libreville/Gabon

AU sortir du contre-la-montre qui se court aujourd'hui (dès 9h30) sur une distance de 12 km dans les rues de Libreville, le sociétaire du vélo club Amitié de Franceville, Geoffroy Ngandamba, viendra défendre, demain à partir de 9 h 00, son titre de champion sur route en élite. Le champion du Gabon sortant aura comme concurrent sérieux le jeune Glenn Morvan Moulengui du

vélo club espoir de Libreville, valeur montante de la petite reine gabonaise qui, détenteur du titre chez les juniors l'an dernier, est logé aujourd'hui dans la catégorie des élites. En plus des juniors qui doivent parcourir 66 km en deux tours, les élites vont avoir du boulot dans les rues de notre capitale politique. Les participants, dont l'objectif principal est la quête d'une place en sélection pour participer à la prochaine Tropicale Amissa Bongo, vont braver le temps et le relief accidenté de la

ville, pour boucler cinq tours. Sur une distance de 165 km. Dommage pour les cyclistes de la ligue de l'Ogooué-Maritime, qui seront absents. A ce sujet d'ailleurs, le président de la Fédération gabonaise de cyclisme (Fégacy), Maurice Nazaire Embinga, n'a pas voulu faire de commentaires. Cependant, celui-ci, tout en invitant les férus du vélo gabonais à galvaniser les coureurs pendant leurs passages, a affirmé que la compétition va s'organiser avec les cou-

reurs des ligues de l'Estuaire, du Haut-Ogooué, de la Ngounié et du Woleu Ntem. « C'est l'occasion indiquée pour les férus de la petite reine nationale de venir voir nos jeunes cyclistes et, surtout, d'apprécier le peu de travail effectué par le nouveau coach national depuis son arrivée. Nous regrettons l'absence des

cyclistes de Port-Gentil, puisque le championnat national, qui est une épreuve inscrite dans le calendrier UCI, est obligatoire (...) La compétition de ce week-end est une course qui permettra au nouveau patron technique des Panthères de faire sa sélection. Les coureurs sélectionnés se rendront en mise au vert en Espagne si Dieu le

veut. C'est aussi cette équipe qui prendra part à la 11e édition de la Tropicale Amissa Bongo », nous a confié Maurice Nazaire Embinga.

Bon à savoir

•RUGBY
Match amical interclubs cet après-midi, à 16h00, au stade du 6e Bima, entre RCL et Rugbyphan.

Chronique sportive

Débouter les intrigants !

LES nombreux sons de cloche discordants dans l'univers du sport gabonais intriguent de plus en plus de sportifs. Les règlements de compte, l'égoïsme...et la jalousie sont souvent à l'origine des conspirations et des actions de déstabilisation de nos fédérations sportives nationales. Ouh, malheureusement, chaque acteur oublie ou refuse volontairement d'occuper son couloir de compétence. Les taekwondoïstes gabonais sérieux, présents dernièrement à "Mouila 2015" lors de l'assemblée générale fédérale, en savent quelque chose. Puisque ces assises, au cours desquelles les délégués devaient débattre, entre autres de l'avenir de la discipline, ont tourné à un coup de force que le premier responsable fédéral a pu contenir en faisant preuve de pondération et de circonspection. Au lieu de faire leur examen de conscience, puisque n'étant pas en phase avec les statuts et règlements de la fédération, certains des six jusqu'au-boutistes, poussés visiblement par quelques instigateurs qui ne s'en cachent d'ailleurs pas, se sont pratiquement tirés la balle dans leurs pieds. Le plus révoltant et intrigant dans ces instants de perturbation, c'est la posture prise par la Direction technique nationale (DTN). Au lieu d'afficher une attitude de neutralité, elle s'est permise de s'engager sur une voie tortueuse et pleine d'em-

bûches. « Nous allons respecter votre décision », avait répondu, curieusement ce jour-là, la DTN en lieu et place des membres du bureau fédéral. Mieux, c'est elle qui donnera même le feu vert aux ligues paresseuses, moribondes, d'aligner des « mercenaires » pendant la compétition. A croire qu'elle ignore son rôle ! C'est maintenant à ce niveau que doit intervenir, dans le strict respect des lois qui régissent le taekwondo aux plans national et international, la tutelle pour donner des orientations et des conseils non seulement au bureau fédéral élu, mais également aux « illégaux », qui se targuent d'être des « incontournables » du taekwondo, ceux-là qui font et défont les mandats des présidents de la fédération. Le taekwondo gabonais devant affronter d'importantes échéances internationales, il est superfétatoire que cette discipline sportive, qui fait honneur à notre pays ces derniers temps, soit engluée dans une crise partisane. Et comme le déclarait le président fédéral Mouinga Ondeme, il est grand temps pour le bureau fédéral et la tutelle de tirer les véritables leçons de la démarche bancal des contestataires. Ces derniers qui, pourtant, en déphasage avec les statuts fédéraux, devaient être déboutés pour occuper tranquillement leurs places dans les gradins.

Par MIKOLO-MIKOLO

MINISTRE DE LA PÊCHE ET DE L'ELEVAGE

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GABONAISE DE SECURITE ALIMENTAIRE

☎ / 01 77 22 70 ☒ 2735 Libreville

N° 000960 /MPE/SG/DG-AGASA/



INFORMATION DU CONSOMMATEUR

L'Agence Gabonaise de Sécurité Alimentaire procède, en collaboration avec le Géant Casino, au retrait de la vente des produits suivants :

Nom : Les Doodingues de Casino

Quantité : 136

Type de conditionnement : en boîte polystyrène rectangulaire de 450g

N° du lot : 4114G

DLUO : 04 2016

Spécification d'usage : préparation pour boisson instantanée diététique de l'effort et d'apport glucidique au cacao maigre.

En effet, un contrôle de l'AGASA a mis en évidence, dans un de ces produits, la présence de bestioles répugnantes, susceptibles d'endommager la santé des consommateurs.

A ce titre, il est donc demandé aux personnes qui détiendraient ces produits, de ne pas les consommer et de les rapporter au point de vente.

Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient des douleurs abdominales, accompagnées de diarrhées aiguës et vomissements sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui stipulant cette consommation.

Les enfants et les personnes immuno-déprimées doivent être particulièrement attentifs à ces symptômes ainsi que les personnes âgées.

Libreville, le 18 NOV. 2015

Le Directeur Général de l'AGASA

Dr. Sylvain Patrick ENKORO